

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
13 octobre 2025

TROPHÉES INPI 2025 :

- 12 ENTREPRISES FINALISTES DANS 4 CATÉGORIES
- GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX, PRÉSIDENT DU JURY
- 1 TROPHÉE INPI - FRANCE 2030

L'édition 2025 des Trophées INPI met à l'honneur les parcours de douze entreprises qui se distinguent toutes par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle. Cette année, le jury est présidé par Geoffroy Roux de Bézieux, président de *Notus Technologies*.

Les **Trophées INPI** distinguent douze entreprises françaises (start-up, PME et ETI) qui font de la propriété industrielle un levier clé de leur croissance et de leur compétitivité. Parmi elles, quatre lauréates recevront un trophée dans les catégories **Export**, **Industrie**, **Recherche partenariale** et **Start-up**. Pour la deuxième année consécutive, un **trophée INPI-France 2030**, en partenariat avec le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), récompensera l'une des douze entreprises finalistes.



Les lauréats seront révélés lors d'une cérémonie organisée le mercredi 26 novembre à Paris.

Cette année, Geoffroy Roux de Bézieux, président du fonds d'investissement *Notus Technologies*, a accepté de présider le jury des Trophées INPI.

Pour en savoir plus sur le président du jury, retrouvez son interview complète sur notre site inpi.fr

« En tant que président de l'édition 2025 des Trophées INPI, j'ai eu l'occasion d'étudier un panel très intéressant, représentant tous les types de sociétés, des start-up aux ETI, et tous les secteurs confondus.

Leur maturité vis-à-vis de la propriété industrielle varie également : certaines jeunes entreprises commencent tout juste à élaborer leur stratégie, tandis que d'autres, plus anciennes, l'ont mise en place depuis plusieurs années. Grâce à la sélection opérée par l'INPI, nous disposons d'un échantillon assez représentatif du paysage économique français, qui parle à tout le monde. »

Geoffroy Roux de Bézieux, président du jury Trophées INPI 2025

« Les Trophées INPI sont bien plus qu'une récompense : ils reflètent une prise de conscience collective de l'importance d'une stratégie de propriété industrielle solide. Ces douze entreprises prouvent que la protection et la valorisation des actifs immatériels constituent un avantage concurrentiel décisif, que ce soit à l'export, dans la recherche ou dans l'industrie. Pour cette édition 2025, nous renouvelons notre partenariat avec France 2030 afin de renforcer le lien entre propriété intellectuelle, innovation et souveraineté économique. »

Pascal Faure, Directeur général de l'INPI



LES TROPHÉES INPI

Depuis leur création en 1991, les Trophées INPI récompensent des entreprises qui illustrent le rôle essentiel de l'utilisation de la propriété industrielle dans leur stratégie de développement. Ils soulignent aussi la valorisation des actifs immatériels en tant que levier de croissance.

Ce sont nos chargés d'affaires, présents dans chacune des régions françaises pour rencontrer les entreprises et les accompagner dans leurs démarches de propriété industrielle, qui repèrent au fil de l'année les entreprises innovantes et prometteuses susceptibles de concourir.

CATÉGORIE EXPORT



AB7 (Occitanie)

Des produits engagés pour une santé durable

AB7 est un acteur majeur de la santé animale et des solutions antiparasitaires. Cette ETI est spécialisée dans la conception et la fabrication de médicaments vétérinaires sous forme de colliers et pipettes antiparasitaires. Elle développe des solutions innovantes avec ses marques emblématiques comme Alzoo™ aux États-Unis ou encore Ecogene™ pour l'entretien de la maison et des entretiens extérieurs.

Forte de 250 collaborateurs en France et d'une filiale américaine de 30 personnes, elle rayonne aujourd'hui dans plus de 40 pays. AB7 consacre 6% de son chiffre d'affaires à la R&D et a récemment inauguré un nouveau site de production, plaçant l'innovation et la propriété industrielle au cœur de sa stratégie de croissance. « *Dès nos débuts, alors que nous n'étions qu'une PME, nous sommes fiers d'avoir intégré un département consacré à la propriété industrielle qui gère nos droits depuis de nombreuses années, en lien avec notre R&D* », explique **Christophe Chelle, président d'AB7**.

ab7group.com

- Date de création : 1972 • CA 2024 : 41M€ / Budget R&D : 2,3M€ / Budget PI : 73k€ • 93 brevets / 94 marques / 24 dessins et modèles



ECO COMPTEUR (Bretagne)

Fournir de la donnée fiable aux gestionnaires de mobilité douce

Eco Compteur est une PME bretonne qui développe des solutions intégrées qui améliorent la gestion des infrastructures de déplacements actifs. Elle propose notamment la solution *Visitor Flow*, basée sur l'IA, qui agrège les données smartphones des utilisateurs et des compteurs physiques. Aujourd'hui, l'entreprise accompagne plus de 5 000 villes et

collectivités dans plus de 50 pays pour développer des politiques de déplacement durables fondées sur des données fiables. Comptant 220 collaborateurs dont 80 % sont actionnaires, Eco Compteur ambitionne de racheter progressivement ses distributeurs historiques lorsque des occasions se présentent afin d'optimiser sa présence internationale. « *La propriété industrielle est vitale dès le démarrage. Dans le cadre d'une petite entreprise innovante comme la nôtre à ses débuts, les brevets constituent le meilleur moyen pour préserver l'avantage des efforts d'innovation.* », explique **Christophe Milon, président-directeur général d'Eco Compteur**.

eco-compteur.com

- Date de création : 2004 • CA 2024 : 21,6M€ / Budget PI : 99k€ • 9 brevets / 4 dessins et modèles / 36 marques



VERMON SA (Centre-Val de Loire)

Des sondes échographiques innovantes pour un diagnostic médical de précision

Depuis plus de 40 ans, Vermon SA conçoit et fabrique des sondes ultrasonores sur mesure destinées aux échographes du monde entier. L'entreprise développe des solutions innovantes telles que des transducteurs ultrasonores intégrés à des systèmes de balayage électronique, des matrices permettant l'imagerie 3D en temps réel, ainsi

que des capteurs miniaturisés pour implants, cathéters et patchs. Ses équipes R&D, composées de 70 ingénieurs et docteurs portent cette dynamique d'innovation au service de l'imagerie médicale. L'ETI familiale réalise aujourd'hui 95% de son chiffre d'affaires à l'export, auprès de grands groupes mondiaux et de start-up. Elle mène une stratégie offensive à l'international, notamment en Asie et en Amérique du Nord, tout en développant son site de production dans le cadre du plan France 2030. « *Depuis six ans, nous avons renforcé notre stratégie de propriété industrielle avec la nomination d'un responsable dédié, l'alignement avec notre feuille de route technologique et le dépôt de cinq à dix demandes de brevets prioritaires par an - contre moins d'une auparavant* », explique **Bogdan Rosinski, responsable de la propriété intellectuelle de Vermon SA**.

vermon.com

- Date de création : 1984 • CA 2024 : 70,5M€ / Budget R&D : 9M€ / Budget PI : 295k€ • 41 brevets / 2 marques

CATÉGORIE INDUSTRIE



CRISTEL (Bourgogne-Franche-Comté)

Sublimer vos créations culinaires

Cristel incarne l'excellence française dans l'art culinaire. Depuis son usine de Fesches-le-Châtel, cette entreprise familiale labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » conçoit et fabrique des articles culinaires haut de gamme en inox garantis à vie, certifiés Origine France Garantie. À l'avant-garde depuis 1986 avec l'invention du concept de service à poignée amovible, elle exporte aujourd'hui ses produits dans plus de 50 pays. L'ETI de 120 salariés conjugue performance industrielle et responsabilité environnementale, tout en plaçant le *design* et la qualité au cœur de sa stratégie. Face à un marché en constante évolution, Cristel mise sur une protection rigoureuse de ses produits pour préserver son avance technologique et esthétique. « *Notre plus gros défi, outre la gestion de développements commerciaux très importants ces dernières années, c'est de rester leader et de conserver cette image de marque créative et innovante. Nous poursuivons sans relâche nos recherches, tant sur les matériaux que sur le design, pour chaque nouvelle création.* », souligne **Damien Dodane, directeur général délégué de Cristel.**

cristel.com

- Date de création : 1986 • CA 2024 : 30 M€ / Budget R&D : 500k€ / Budget PI : 150k€ • 4 brevets / 31 marques / 34 dessins et modèles



DESCHAUMES (Centre-Val de Loire)

Transformer le bois de façon responsable

DESCHAUMES perpétue depuis quatre générations l'art de transformer le chêne français en solutions responsables et sur mesure. Installée à Saint-Pierre-les-Étieux dans le Centre-Val de Loire, cette PME familiale conçoit des espaces de vie – parquets, panneaux, claustras et caissons – faits de bois local 100 % Français, certifiés PEFC et Origine France Garantie. Devenue société à mission, DESCHAUMES a développé une stratégie plaçant l'innovation durable au cœur de son modèle industriel. L'entreprise s'est notamment illustrée avec Naofloor, le premier parquet en chêne massif démontable et réemployable, une innovation de rupture qui répond aux enjeux de l'économie circulaire. Attachée à la protection rigoureuse de ses innovations, Deschaumes exporte ses créations en Suisse, Belgique, Allemagne et Espagne. « *Dès les premières phases de développement de Naofloor, nous avons intégré la protection industrielle comme un levier stratégique. Pour nous, c'est un outil fondamental qui soutient notre stratégie d'innovation et renforce notre engagement en faveur d'un développement durable.* », affirme **Samuel Deschaumes, son président.**

deschaumes.com.

- Date de création : 1994 • CA 2024 : 6,2M€ / Budget R&D : 471k€ / Budget PI : 69k€ • 2 brevets / 6 marques



SELERYS (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Démocratiser la lutte contre les orages

Fondée en 2015, Selerys développe, produit et commercialise des solutions innovantes de détection d'orages (Skydetect et Evaerly) ainsi que des systèmes automatisés de lutte anti-grêle. Elle s'illustre particulièrement avec Laïco, sa solution phare, qui remplace les coûteux avions de lutte anti-grêle par des ballons intelligents équipés de GPS. Déployés automatiquement au bon moment, ces ballons dispersent des sels hygroscopiques dans les cellules orageuses pour favoriser des précipitations maîtrisées. Portée par une équipe pluridisciplinaire, l'entreprise ambitionne d'intégrer prochainement l'intelligence artificielle directement dans la prise de décision des lâchés de ballons. « *L'innovation est un état d'esprit, une culture d'entreprise. Pour être innovant, il faut être curieux et ne pas avoir peur de se poser les bonnes questions* », explique **Philippe Cardi, fondateur et président de Selerys.**

selerys.fr

- Date de création : 2014 • Budget R&D : 700k€ / Budget PI : 100k€ • 8 familles de brevets / 4 marques

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



LATTICE MEDICAL (Hauts-de-France)

Faciliter la reconstruction des tissus

Pionnière dans la reconstruction mammaire par implants résorbables, Lattice Medical développe des solutions destinées aux femmes ayant subi une mastectomie. Cette entreprise de 25 collaborateurs a conçu MATTISSE, un implant mammaire imprimé en 3D qui se résorbe progressivement pour permettre aux patientes de retrouver un volume naturel grâce à leurs propres tissus. Dotée d'un portefeuille de brevets solide et d'une approche d'innovation continue – notamment avec le

développement de RODIN pour la réparation du tissu cutané – Lattice Medical a entamé en janvier 2024 les essais cliniques de sa solution phare sur 50 patientes volontaires, marquant une étape décisive dans son développement. « Les délais de développement des innovations médicales sont très longs. Pour y répondre, nous cherchons toujours à étendre nos brevets existants, afin de conserver des droits actifs sur nos solutions. En parallèle, nous enrichissons notre portefeuille de titres avec de nouveaux dépôts grâce à de nouvelles innovations », explique **Julien Payen, président et cofondateur de Lattice Medical.**

lattice-medical.com

- Date de création : 2017 • CA 2024 : 131k€ / Budget R&D : 1,5M€ / Budget PI : 150k€ • 3 familles de brevets / 2 marques



LOVALTECH (Centre-Val de Loire)

Vacciner par voie muqueuse

Lovaltech révolutionne la protection contre les pathologies respiratoires avec sa nouvelle génération de vaccins protéiques. Cette biotech développe des solutions administrées par voie nasale qui activent l'immunité mucosale pour une protection plus complète. Contrairement aux vaccins injectables classiques, ses vaccins bloquent les virus dès l'entrée dans l'organisme, empêchant non seulement les symptômes, mais aussi la transmission et la circulation des

pathogènes. Lauréate France 2030, avec 5,3 millions d'euros obtenus en 2024, Lovaltech a débuté les essais cliniques de son premier vaccin contre la COVID-19 et étend désormais sa plateforme à d'autres pathologies comme la grippe. « Dès les premières semaines de notre création, nous avons signé un contrat de licence exclusive et mondiale avec l'université de Tours et l'INRAE. Ce partage de propriété industrielle avec des partenaires académiques nous a permis de sécuriser la première partie de notre développement », explique **Patrick Barillot, président et cofondateur de Lovaltech.**

lovaltechnology.com

- Date de création : 2022 • Budget R&D : 2,7M€ / Budget PI : 100k€ • 1 brevet / 1 marque



THERAPANACEA (Île-de-France)

Personnaliser la radiothérapie grâce à l'intelligence artificielle

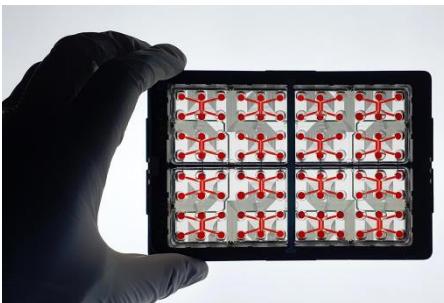
TheraPanacea transforme la radiothérapie en associant intelligence artificielle, mathématiques appliquées et physique médicale pour une prise en charge personnalisée du cancer. Cette entreprise francilienne rassemble 75 chercheurs, ingénieurs, cliniciens et data scientists qui développent des solutions logicielles permettant une planification de

radiothérapie plus rapide, reproductive et précise au millimètre près. Elle étend son expertise à l'ensemble du parcours oncologique, du diagnostic au suivi thérapeutique, tout en développant une offre dédiée aux laboratoires pharmaceutiques afin d'optimiser les essais cliniques. Présente dans 25 pays avec 55% de son chiffre d'affaires réalisé à l'international, TheraPanacea collabore avec des centres hospitaliers de premier plan mondial et vise une présence dans 1 000 hôpitaux d'ici 2030. « Dès l'origine, nous avons exploité des brevets académiques et considéré la propriété industrielle comme un axe stratégique. En santé numérique, la valeur repose sur la robustesse scientifique, mais aussi sur la protection des innovations », souligne **Nikos Paragios, président-directeur général de TheraPanacea.**

therapanacea.eu

- Date de création : 2017 • CA 2024 : 7M€ / Budget R&D : 6M€ / Budget PI : 100k€ • 8 brevets / 5 marques

CATÉGORIE START-UP



NETRI (Auvergne-Rhône-Alpes)

Exploiter le pouvoir des neurones

NETRI révolutionne l'industrie pharmaceutique avec sa suite *Neurons-as-a-Sensor (Naas)*, une plateforme dites d'« organes-sur-puce » couplée à de l'intelligence artificielle. Fondée en 2018 à Lyon, cette deeptech exploite les neurones humains comme capteurs naturels pour prédire l'efficacité et la sécurité des traitements médicaux notamment dans le cadre des thérapies oncologiques. Forte de 30 collaborateurs dont 15

docteurs, NETRI développe des technologies microfluidiques qui reproduisent l'innervation des organes humains, permettant d'évaluer la douleur et de réduire l'expérimentation animale. Ces technologies de rupture sont d'ailleurs soutenues par la Food and Drug Administration (FDA) aux Etats-Unis et l'Agence européenne des médicaments (EMA) en Europe. Face à une demande industrielle croissante, NETRI investit désormais dans l'augmentation de ses capacités de production pour accompagner le déploiement de ses solutions à grande échelle. « *Notre mission : exploiter le pouvoir de ces neurones pour prédire l'efficacité et la sécurité de traitements, notamment contre la douleur et les effets secondaires des thérapies oncologiques* », explique **Thibault Honegger, président de NETRI.**

netri.com

• Date de création : 2018 • 16 brevets / 7 marques



SOUNDUCT (Grand Est)

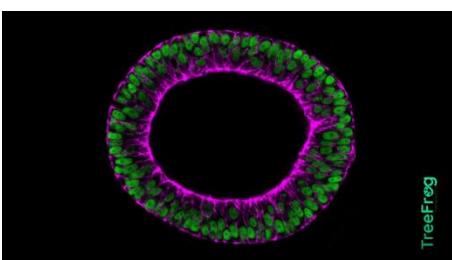
Redonner le plaisir d'entendre

Sounduct repense l'audiologie en proposant une approche innovante de correction auditive par double conduction osseuse. Cofondée par Olivier Gauthier, inspirée par des cas familiaux de surdité en échec d'appareillage, cette medtech française développe des appareils auditifs intitulés *Ossiclear* qui permettent d'entendre sans passer par l'oreille grâce au procédé d'ostéophonie, contournant ainsi le chemin classique

du son par le tympan. La start-up déploie actuellement sa ligne de production pilote et vise une première autorisation de mise sur le marché au premier semestre 2026. Portée par une équipe R&D pluridisciplinaire, Sounduct s'attaque à un enjeu de santé publique mondial : à ce jour, 430 millions de personnes souffrent d'un handicap auditif et 83% d'entre elles ne sont pas équipées. Accompagnée par l'INPI dans la mise en œuvre de sa stratégie de propriété industrielle, l'entreprise fait de son « regard d'ingénieurs sans a priori » un atout face aux solutions traditionnelles. « *Innover nécessite de coûteux investissements : des années de R&D, des salaires d'ingénieurs, des prototypages, des essais, etc. Un projet deeptech ne peut donc être viable sur le long terme que si cette innovation est valorisée décemment, et donc bien protégée et défendue.* », explique **Olivier Gauthier, président de Sounduct.**

sounduct.com

• Date de création : 2021 • Budget R&D : 530k€ / Budget PI : 71,5k€ • 4 brevets / 3 marques / 2 dessins et modèles



TREEFROG THERAPEUTICS (Nouvelle-Aquitaine)

Rendre accessible la thérapie cellulaire

L'objectif de TreeFrog Therapeutic ? Remplacer ou restaurer des cellules perdues, malades ou détruites, afin de stopper la progression d'une maladie, voire d'en guérir. Née d'un projet de recherche à l'université de Bordeaux, la biotech développe une innovation d'encapsulation des cellules pluripotentes permettant leur multiplication à grande échelle.

Elle répond ainsi au défi majeur de la médecine régénérative : produire les milliards de cellules par patient qu'exigent certaines pathologies. TreeFrog dispose de la technologie nécessaire pour établir les standards de la thérapie cellulaire, notamment pour la maladie de Parkinson. Elle collabore par ailleurs avec de grands acteurs pharmaceutiques sur d'autres aires thérapeutiques. Appuyée sur un portefeuille de brevets solide et bénéficiant, entre autres, de l'accompagnement de l'INPI, l'entreprise continue de développer ses programmes thérapeutiques et d'étendre ses partenariats de co-développement. « *Notre portefeuille de propriété industrielle constitue un socle stratégique solide pour soutenir notre ambition de révolutionner l'industrie de la thérapie cellulaire* », explique **Maxime Feyeux, cofondateur de TreeFrog.**

treefrog.fr

• Date de création : 2018 • CA 2024 : 22,5M€ / Budget R&D : 26,8M€ / Budget PI : 1M€ • 34 familles de brevets / 15 marques

LES MEMBRES DU JURY DES TROPHÉES INPI 2025

Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics :

Président : Geoffroy Roux de Bézieux, président de *Notus Technologies*

INPI : Pascal Faure, Directeur général

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Géraldine Guéry-Jacques, présidente

Association des Praticiens Européens des Brevets (APEB) : Denis Monégier du Sorbier, avocat associé

Groupe Afnor : Christine Kertesz, responsable du département relations adhérents et enseignement

Bpifrance : Sophie Rémont, directrice de l'expertise et des programmes

Business France : Didier Boulogne, directeur général délégué en charge de l'export

Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) : Diego Costa Cunha, maître de conférence

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Emmanuel Potdevin, président

Direction générale des Entreprises (DGE) : Orianne Chenain, cheffe du service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises

Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) : Jean-Baptiste Guillaumin, directeur de cabinet du directeur général

Réseau C.U.R.I.E : Anne-Laure Halphen, directrice générale

Union des fabricants (Unifab) : Nicolas Martin, vice-président

Adhex, lauréat Trophées INPI 2024 catégorie « Industrie » : Roland de la Brosse, PDG

Hemerion, lauréat Trophées INPI 2024 catégorie « Recherche partenariale » : Maximilien Vermandel, Président

Quantum Surgical, lauréat Trophées INPI 2024 catégorie « Start-Up » : Stéphane Amalfi, Directeur R&D

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation, de l'entreprenariat et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles. L'INPI agit également en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation grâce à son réseau national et à ses représentations internationales.

L'INPI est l'opérateur du Guichet unique pour les formalités d'entreprises (immatriculations, modifications, cessations, dépôts de comptes) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle.

L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la contrefaçon, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, en France et à l'international. A ce titre, l'INPI représente la France dans les instances internationales.

inpi.fr – data.inpi.fr

Suivez INPI France :



#TROPHEESINPI

Contacts presse :

INPI (presse écrite et en ligne)

presse@inpi.fr

Kalamari (radio et TV)

Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92 / Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82 / inpi2025@kalamari.agency